

MOTO-SANILI MUGABO MWIZA
Burundi

LA SOCIÉTÉ SANLI AFRIQUE DÉVELOPPEMENT SARL



GARANTIE :
6 MOIS OU 6000 KM DE PARCOURS,
PÉRIODE PENDANT LAQUELLE
TOUTE LES PIÈCES ÉCHANGÉES
SONT ENTIÈREMENT
A LA CHARGE DE LA SOCIÉTÉ

**MOTEUR DE QUALITÉ
IMBATTABLE.
MOTO DES MONTAGNES
ET DES VILLES.
SERVICE APRÈS
VENTE ASSURÉ
TOUTE LA VIE
DE LA MOTO.**

Quartier Asiatique
B.P. 7344, avenue Songa 5.872
Tél.: 22252626

Elections 2010 : les ex appellent à la retenue



Ils souffrent
toujours !

Page 10

Politique

UPRONA : Le changement est-il possible? Page 5

Société

Buterere sous les eaux Page 9

Justice

Assassinat d'Agnès Dury : L'enquête piétine Page 7

(Photo non contractuelle)

Achetez une moto
Grattez & Gagnez

TVS
Mugoro Mwiza

Ladak

Du 1er Mars au 31 Mai 2009

1er prix: Une VOITURE GREAT WALL GWperi
2è prix : Une moto TVS Star City 100cc
3è prix : Une moto TVS XL Super 70cc
...et un lot instantané(TV, GSM, T-shirts, HI-FI, ...)

GROUPE LADAK s.p.r.l Q. Asiatique, Av. Ntakangwa, Tel: 22 22 32 10 - www.groupeladak.com



CLC Contacts : 22259097
22259099- 79341107

Communication Language Center CLC

Notre joie est de vous servir

Nos services

Writing - Reading - Listening

Speaking - Translating - Interpreting

Programme :

du soir - de la journée - des vacances pour les élèves

Lieu: Avenue de France n°6 en bas du journal Iwacu



Un atout pour vos affaires dans l'EAC

EDITORIAL



« Si tu parles, tu meurs. Si tu te tais, tu meurs. Alors parle. »

Lorsque j'ai appris l'assassinat du vice-président de l'OLUCOME, Ernest Manirumva, j'ai pensé à ces paroles de Tahar Djaout, un jeune journaliste algérien, assassiné en 1993, à 39 ans, un peu comme Ernest. « Si tu parles, tu meurs. Si tu te tais, tu meurs. Alors parle. » Ernest avait pris le choix de parler. De dénoncer. Le choix de ne pas détourner son regard quand les prédateurs vident les maigres greniers d'un peuple affamé. Le choix de dénoncer les salaires scandaleux, les malversations financières et autres trains de vie pharaoniques quand la majorité de la population croule dans la misère. Parler.

Un choix dangereux. Il le savait. Mais il était de la race des grands hommes, ceux qui pensent intérêt général. Les vrais prédateurs, les animaux, tuent pour se nourrir. Les nôtres, les prédateurs humains, ils tuent pour faire taire. Ils ont tué Ernest comme un animal, égorgé. « Les chiens aboient, la caravane passe » dit-on. Mais nos prédateurs tuent même le chien. Pour l'empêcher d'aboyer. Ils veulent nous tuer comme des chiens, nous enlever même le droit d'aboyer. « Si tu parles, tu meurs. Si tu te tais, tu meurs. Alors parle et meurs. » Ernest a parlé. Il est mort. Le sang d'Ernest n'a pas coulé pour rien. Il sera la sève des combats de demain car face à la gabegie ambiante d'autres voix vont continuer à parler. A mourir s'il le faut. Et puis, un livre sacré le dit bien : « Rien ne reste caché sous le soleil. » Demain, dans un mois, une année, dans dix ans... La vérité sortira. Et ce jour, le sang de ce juste va accuser au grand jour les assassins. Mais où est leur victoire ? ■

AK

Le journal Iwacu bénéficie du soutien financier du ministère belge des Affaires Etrangères et de Reporters Sans Frontières. Les opinions exprimées dans ce journal n'engagent que la rédaction.

Equipe de rédaction

Rédacteur en chef : Antoine Kaburahe,
Rédacteur en chef adjoint : Léandre Sikuyavuga, **Secrétaire de Rédaction** : Didier Bukuru, **Directeur technique** : Janvier Nahimana, **Assistante graphiste** : Edine Nsabimana, **Assistant web** : Roland Rugero,
Journalistes: Guibert Mbonimpa, Elyse Ngabire, Christian Bigirimana, Dieudonné Hakizimana, Claude Bitsure, Edouard Madirisha, Lyse Nkurunziza, Dima Nzohabonayo, Diomède Niyonzima

Avenue de France n°6 - Bujumbura
 Tél.: 22258957 - Fax : +257 22 25 8957
 Site : www.iwacu-burundi.org

Une nouvelle ambassade à Bujumbura

Les Pays-Bas veulent renforcer la coopération avec le Burundi afin d'apporter un soutien à la reconstruction, la stabilité et la paix.

"Vous tenez la clé de votre succès dans vos mains... Nous avons besoin de rien de plus que de votre vision et de votre détermination." Ces propos sont de Bert Koenders, ministre néerlandais de la Coopération au développement lors de l'ouverture de l'ambassade de son pays au Burundi. Même s'il est difficile de choisir les priorités quand tout est essentiel, a-t-il souligné, les Pays Bas ont identifié trois axes de coopération : la sécurité pour les citoyens, le Gouvernement légitime et le développement socio-économique.

Le ministre Bert Koenders a précisé que l'objectif global de la politique de son pays est d'offrir à la population du Burundi un avenir meilleur et de réduire la pauvreté: "C'est pour cette raison que nous avons décidé d'installer notre Ambassade à Bujumbura "

Des réalisations...mais aussi des failles

Au cours de la conférence de presse qu'il a accordée aux journalistes, le ministre Bert Koenders a félicité les dirigeants burundais de leur choix pour la paix. Il a salué le pas franchi par le Gouvernement et les Forces Nationales de Libération (FNL): "L'appli-



En coupant le ruban Bert Koenders ouvre officiellement les portes de l'Ambassade

tion des accords de cessez-le-feu, le changement de nom de cet ancien mouvement armé, le rassemblement des combattants, sont des signes encourageants", a-t-il précisé. Cependant, Bert Koenders souhaite que le FNL soit enregistré comme parti politique, ainsi que le MSD (Mouvement pour la Solidarité et le Développement), et qu'il participe dans les institutions. Il s'est également réjoui des efforts accomplis par le Gouvernement burundais en matière de la santé et de l'éducation. Il a accueilli favorablement la libération d'Alexis Sinduhije et de Jean Claude Kavumbagu tout en de-

mandant l'acquittement d'autres prisonniers d'opinion comme le syndicaliste Juvénal Rududura. L'autre satisfaction pour le ministre néerlandais, c'est la mise en place de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Néanmoins, il estime que le chemin à parcourir reste long: Les dirigeants burundais doivent relever certains défis pour le bon déroulement des élections, résoudre les cas de corruption flagrants comme les dossiers Interpétrol et Falcon 50." ■

Léandre Sikuyavuga

Dernier hommage à Ernest Manirumva

L'ancien vice président de l'OLUCOME a été inhumé ce lundi, 13 avril, au cimetière de Mpanda. En pleurs, les parentés et les amis ont assisté à l'enterrement.

Les visages sont crispés, le recueillement est total autour du cercueil et de la tombe de feu Ernest Manirumva. De temps en temps, ce silence est rompu par des chants religieux. Les membres de la Société civile portent des foulards blancs autour du cou. Chacun tient également une rose rouge, pour témoigner que le défunt aura consacré sa vie à aimer ses semblables en défendant leurs droits. Des jeunes filles vêtues des tricots verts et des casquettes frappés du symbole de l'UNICEF forment une haie d'honneur. Le cercueil est passé à travers elle. Mais avant, une messe a eu lieu à la paroisse Esprit de Sagesse, à Mutanga Sud, le quartier où vivait le disparu. Devant une assistance envahie par l'émotion, l'abbé Adrien Ntabona rappelle qu'Ernest Manirumva était un homme épris de paix: "Il a lutté avec toutes ses forces contre toute forme d'injustice et de corruption."

« Qu'il soit héros de la bonne gouvernance... »

Prenant la parole, Pacifique Nininahazwe, le président du FORSC (Forum pour le Renforcement de la Société Civile) représentant la Société civile à ces cérémonies, est revenu sur le vide que crée la mort d'Ernest Manirumva: « Sa disparition est une perte énorme non seulement pour sa famille mais aussi pour toute la nation burundaise. » Aussi, a-t-il sollicité au Gouvernement de diligenter une enquête sérieuse pour que les assassins soient arrêtés et jugés. Pacifique Nininahazwe a également souhaité qu'Ernest



Une messe a été célébrée à la Paroisse Esprit de Sagesse de Mutanga avant l'inhumation d'Ernest Manirumva

soit érigé en héros de la bonne gouvernance et qu'un deuil national soit décrété. Les ambassadeurs des différents pays accrédités au Burundi, des représentants des différents organismes des Nations Unies, des ministres, des députés, l'ancien Président de la République Domitien Ndayizeye, des représentants des partis politiques et différents dignitaires étaient venus soutenir la famille du défunt, ses amis et ses anciens collaborateurs. Pour Gabriel Ruyiriri, le président de l'OLUCOME (Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques), ceux qui ont assassiné Ernest Manirumva l'ont fait en pensant faire peur à ceux qui luttent contre la corruption au Burundi: « Ils se sont trompés et nous allons redoubler d'efforts dans notre combat. » ■

Christian Bigirimana

Ernest Manirumva est né en 1968 à la colline Shombo de la commune et province Muramvya. De 1978 à 1984, il fréquente l'école primaire de Shombo. Il entre ensuite au lycée de Gitega où il termine en 1991. De 1991, Ernest Manirumva fréquente la faculté d'Economies à l'Université du Burundi où il décroche en 1995 une licence en gestion et administration. De 1998 jusqu'en 2006, il enseigne dans différentes universités du Burundi. Ernest Manirumva a aussi participé dans beaucoup de stages de perfectionnement professionnel. Ainsi, il a voyagé au Cameroun, en Zambie, au Kenya, en Algérie, en Allemagne, en Belgique, etc. Il a été assassiné alors qu'il venait d'être nommé vice-président de l'Autorité de régulation des Marchés Publics par un Décret Présidentiel. ■

Election 2010

Comment éviter le syndrome Kenyan ?

La campagne pour 2010 a déjà commencé pour certains partis politiques. Le scénario kenyan est encore dans les mémoires. Le Journal Iwacu a rencontré trois anciens Chefs d'Etat burundais pour des conseils.

Président Sylvestre Ntibantunganya

« Le processus électoral doit être compris par tous les protagonistes »

Confiant, Sylvestre Ntibantunganya rassure : « Les Burundais diffèrent des Kenyans et des Zimbabwéens pour plonger dans les mêmes catastrophes politiques. Notre pays a des hommes et des femmes responsables, des Bashingantahe partout dans tous les secteurs. » Selon lui, les élections de 2010 sont déterminantes, stratégiques et chaque Burundais devrait les garder dans ses préoccupations : « D'abord, le peuple burundais va conclure

“Nos policiers et militaires seront à la hauteur de leur tâche”

définitivement un accord de paix, d'une part avec lui-même et avec les protagonistes du pouvoir, d'autre part. Ensuite, ces élections interviendront à quelques mois de la mise en place de la fameuse fédération des Etats-Unis d'Afrique. » En 2010, ajoute-t-il, il se pourrait qu'on élise le Président de la République et les administrateurs au suffrage universel direct même si ce n'est pas encore décidé. Ainsi, le processus électoral doit être compris de tous les protagonistes. A cet effet, Sylvestre Ntibantunganya demande aux leaders politiques d'être attentifs et tolérants pour le bon déroulement des élections. A la Société civile, aux Eglises catholique, protestante, musulmane et aux médias, de bien accomplir leur tâche en vue de garantir le caractère démocratique des élections.

Quant aux autorités en charge du ministère de l'Intérieur, le Président Ntibantunganya estime que dans un contexte électoral au



Burundi comme ailleurs, il ne faudrait pas qu'elles confondent leur responsabilité, leur pouvoir et leur prérogative à ceux assignés à la CENI : « Le ministère de l'Intérieur jouerait correctement son rôle s'il trouvait une démarche où il agirait synergiquement avec les forces ci-haut citées afin de promouvoir le caractère libre et indépendant des élections. » L'armée et la police sont des éléments importants pour crédibiliser les élections de 2010. Les deux corps doivent agir de la façon la plus républicaine. Les forces de Défense et de Sécurité sont là pour les Burundais et non pour un quelconque pouvoir. Le Président Ntibantunganya apprécie le pas déjà franchi par les Corps de sécurité : « Nos policiers et militaires seront à la hauteur de leur tâche quand on se rappelle comment ils se sont comportés au lendemain de la signature des différents accords de paix et lors de leur intégration. Si les politiciens devaient faire comme eux, il n'y aurait pas de problème. Tout le monde a salué la tolérance qui les a guidés. Aujourd'hui, ils doivent continuer dans la même voie, en se mettant à l'écart de toutes les tentations politiciennes. »

Président Domitien Ndayizeye

« Que les politiciens soient préparés à sortir des élections la tête haute ! »

Selon lui, la responsabilité première pour éviter le syndrome kenyan incombe aux institutions politiques : « Que les forces politiques (Assemblée Nationale, Sénat, Gouvernement) appliquent et respectent l'esprit et la lettre de l'Accord d'Arusha et surtout de la Constitution votée par le référendum du 18 mars 2005. Il s'agit du premier texte fondamental - issu de larges consultations -, qui stabilise notre pays et rassure. » Il consi-

“La CENI doit être indépendante”

dère que toute tentative pour éviter ce syndrome sera vaine si « les différents acteurs politiques et leurs collaborateurs, une fois au pouvoir, ne sont pas préparés à en sortir la tête haute, en vertu des nouveaux résultats électoraux et de la loi. » Il exhorte les Corps de Défense et de Sécurité à la neutralité qui sied à leur fonction : « Que la Police et l'Armée, particulièrement les éléments issus de l'ancien mouvement CNDD-FDD, gardent leur professionnalisme en refusant de se faire manipuler par des politiciens durant cette période préélectorale et électorale. En outre, cette attitude les stabiliserait professionnellement, suite à des mutations politiques possibles au lendemain des élections. »

Il attribue un rôle prépondérant à la CENI pour prévenir ce scénario catastrophe : « Que la Commission Elec-



torale Nationale Indépendante (CENI) assume et organise les élections de manière impartiale, démocratique, libre et transparente (bulletin unique, présence de toutes les forces politiques en compétition, timing...). Elle doit aussi prendre toutes les dispositions pour assurer son indépendance et la sécurité des élections, y compris un recours à un apport extérieur si nécessaire. » Du reste, il conseille à l'administration territoriale de ne pas s'immiscer dans les attributions de la CENI mais plutôt de lui faciliter le travail par la disponibilité de ses structures. Par ailleurs, il estime qu'il y a un préalable majeur à la tenue de ces élections : « Que la CENI, le Gouvernement et la Communauté Internationale effectuent le désarmement général de la population sans délai. Ainsi, nous pourrions reconquérir notre statut de pays modèle en gestion des conflits. »

Président Pierre Buyoya

« Que chaque acteur joue correctement son rôle... »



Le Président Pierre Buyoya estime que le Gouvernement est le premier garant dans la création des conditions de sérénité : la sécurité, la liberté des mouvements des uns et des autres.

Quand on parle de formation de milices presque partout dans le pays, poursuit-il, le Gouvernement devrait être vigilant puisque les actions d'une milice sont incontrôlables même par celui qui l'a mise en place. Président Buyoya affirme qu'il connaît des Etats qui ont créé des milices mais qui n'ont pas pu les gérer. Au Gouvernement, il demande d'arrêter ce phénomène sinon la responsabilité lui incombera. Selon Pierre Buyoya, le Gouvernement et la CENI ont intérêt de bien organiser les élections, d'établir un calendrier raisonnable, encadrer la population et sanctionner ceux qui perturbent l'ordre public quelle que soit leur nature. Aux partis politiques, Président Pierre Buyoya trouve que leurs leaders ont une tâche énorme en ce qui est du contenu et de la transmission de leurs messages. Ils doivent éviter des dérapages dans

leurs discours pour éviter des tensions. Les leaders politiques ont une grande responsabilité envers leurs militants. Le comportement de ces derniers dépend de la manière dont leurs leaders les ont sensibilisés.

Quant à la CENI, l'ancien Président la considère comme principal acteur

“Le Gouvernement devrait être vigilant puisque les actions d'une milice sont incontrôlables”

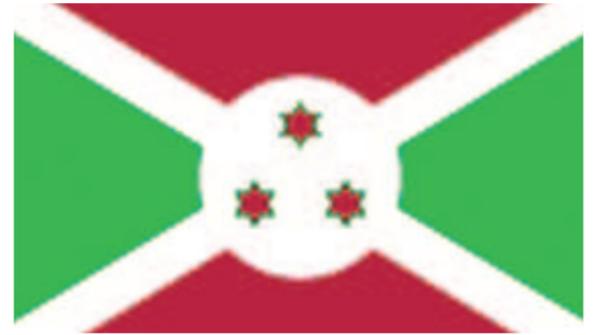
dans le processus électoral. Ainsi, elle doit agir en bon père de famille : « La CENI doit associer tous les concernés. La transparence, l'impartialité, etc. doivent guider cet organe. Elle est supposée être le gendarme entre les partis politiques et le Gouvernement d'une part, et les partis politiques entre eux, d'autre part. Elle doit agir de telle sorte qu'il n'y ait pas de trouble dans le pays et informer

des gens régulièrement pour que des solutions soient vite trouvées. » Pour le Président Pierre Buyoya, si ces trois principaux acteurs jouent chacun correctement son rôle, il n'y a aucun doute, les élections pourront bien se passer. Toutefois, l'ancien Président rappelle le rôle incontournable des médias et des associations regroupées au sein de la Société Civile : « Les médias peuvent parfois inciter à la haine. C'est pourquoi eux aussi sont invités à ne pas mettre plus l'accent sur les divergences mais essayer de calmer le jeu politique. » La Société civile, précise-t-il, a la responsabilité de faire pression sur les différents acteurs ci-haut cités. Pierre Buyoya garde espoir : « Bien mener des élections, c'est notre tradition. Depuis 1961, des élections se sont bien déroulées. Aucun conflit n'a éclaté et les résultats ont été acceptés par toutes les parties. Que chaque acteur joue correctement son rôle et on aura échappé au syndrome kenyan ! » ■

**Elyse Ngabire
Guibert Mbonimpa**



Message du Dr Francis K. Sang, Secrétaire exécutif du Centre régional de lutte contre les armes légères illicites (RECSA)



Le Centre régional de lutte contre les armes légères et de petit calibre illicites (RECSA) remercie le Gouvernement et le peuple du Burundi pour avoir accueilli la 5ème réunion du Conseil des Ministres à Bujumbura. Nous souhaitons également remercier le Conseil des Ministres du RECSA pour son engagement à combattre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) dans la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les Etats limitrophes, et pour avoir géré les affaires du Centre avec diligence. Le RECSA, auparavant connu sous le nom de Secrétariat de Nairobi pour la lutte contre les armes légères illicites, est une organisation intergouvernementale dont la mission est de coordonner les activités de lutte contre les ALPC dans le but de sécuriser la région pour ses citoyens. La coopération régionale joue un rôle très crucial dans la recherche de solution à ce problème très grave compte tenu du fait qu'il prend des dimensions transfrontalières et internationales qu'aucune nation ne peut aborder individuellement.

La région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique compte 12 Etats membres signataires de la Déclaration de Nairobi et du Protocole de Nairobi à savoir, le Burundi, la République Démocratique du Congo, Djibouti, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, les Seychelles, la Somalie, le Soudan et la République Unie de Tanzanie.

Ces pays ont signé deux documents essentiels qui fournissent des directives globales de lutte contre les armes légères et de petit calibre illicites à savoir la Déclaration de Nairobi sur le problème de la Prolifération des armes légères et de petit calibre illicites dans la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les Etats limitrophes, et le Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre. La mise en œuvre de la Déclaration de Nairobi et du Protocole de Nairobi est basée sur un Programme d'action coordonné élaboré et adopté par les Etats membres. Il est de notoriété que la disponibilité des armes légères et de petit calibre dans plusieurs régions du monde en général, est une source majeure d'insécurité et de

pauvreté. La menace que constituent ces armes et leur utilisation ont causé d'énormes souffrances humaines. Les ALPC alimentent les conflits tout en rendant difficile la résolution des conflits existants. De plus, les armes à feu illicites sont à la base de la violence criminelle tant en zone urbaine que rurale, du terrorisme et d'autres comportements antisociaux et par conséquent ébranlent la paix et empêchent énormément le développement. Des millions de personnes ont

été tuées ou blessées, des milliers de moyens de subsistance détruits et des communautés déplacées. C'est compte tenu de ce grave problème auquel sont confrontés la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les Etats limitrophes que le RECSA a été créé. Les activités du Centre sont supervisées au plus haut niveau par un Conseil des Ministres. Le Conseil est composé des Ministres en charge de Ministères pertinents dans les Etats membres, et il se réunit tous les deux ans pour évaluer les progrès réalisés en matière de lutte contre les ALPC et réaffirmer leur engagement à réaliser les objectifs du programme.

Cette année le Gouvernement du Bu-

ndi accueille la 5ème réunion du Conseil des Ministres qui doit se tenir les 20 et 21 Avril à l'Hôtel Source du Nil. La réunion a été convoquée en vue d'examiner les documents stratégiques essentiels qui ont pour but de renforcer les capacités du Secrétariat du RECSA afin de lui permettre de mieux remplir son mandat primordial qui est de sécuriser la région pour les citoyens des Etats membres. J'ai le plaisir de noter que conformément à son mandat et au programme d'action coordonnée, le RECSA a systématiquement poursuivi la mise en œuvre des projets sur les armes légères à travers la région. Dans le cadre de l'exercice de ce mandat, l'organisation collabore avec d'autres parties prenantes, plus précisément des acteurs clés tels que les Points Focaux nationaux pour la gestion et le contrôle des armes légères dans les Etats membres. On distingue entre autres partenaires, les ministères, la société civile, les organisations internationales et intergouvernementales, les organismes des NU, la Presse. Le RECSA souhaite plein succès aux discussions du Conseil des Ministres dont la finalité est de renforcer les capacités du Secrétariat du RECSA afin de lui permettre de remplir efficacement son mandat.

Nous sommes confiants qu'avec le soutien du Conseil des ministres, les efforts collectifs déployés dans la région finiront par éradiquer les fléaux que constituent le conflit, la prolifération et l'utilisation des armes légères et de petit calibre illicites et accorder à nos populations, la sécurité, la paix et le développement qu'elles méritent.

Enfin, je voudrais une fois de plus, au nom du Centre régional de lutte contre les armes légères illicites, remercier le Gouvernement du Burundi pour avoir bien dirigé le RECSA en tant que président du Conseil des Ministres et du Comité technique consultatif au cours des deux dernières années. J'aimerais particulièrement remercier l'Honorable Alain Bunyoni, président sortant du Conseil des Ministres et également Ministre de la Sécurité publique du Burundi, qui a travaillé en très étroite collaboration avec le Secrétariat. Il a donné des conseils au RECSA et a été physiquement présent lors des visites effectuées dans les 11 Etats membres pour informer les gouvernements respectifs de l'état de la mise en œuvre du Protocole de Nairobi et les inviter à payer leurs contributions financières à l'organisation. Puisque le Burundi passe le témoin à Djibouti, le RECSA attend avec impatience la présidence du Gouvernement de Djibouti.

Je vous remercie



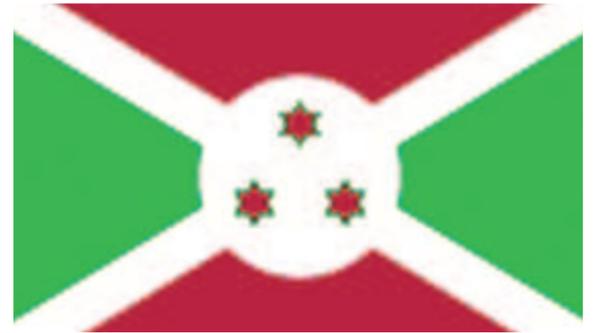
été tuées ou blessées, des milliers de moyens de subsistance détruits et des communautés déplacées. C'est compte tenu de ce grave problème auquel sont confrontés la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et

rundi accueille la 5ème réunion du Conseil des Ministres qui doit se tenir les 20 et 21 Avril à l'Hôtel Source du Nil.

La réunion a été convoquée en vue d'examiner les documents straté-



Message du Commissaire de Police Alain Guillaume BUNYONI, Ministre burundais de la Sécurité Publique et Président de la Conférence des Ministres du RECSA



En notre qualité de Président de la Conférence des Ministres des pays membres du Centre Régional sur les Armes légères et de petit calibre (RECSA) et Ministre Burundais de la sécurité publique, nous profitons de ce que notre pays abrite, du 20 au 21 Avril 2009, les assises de la 5ème Conférence des ministres du RECSA pour féliciter les 12 Etats membres pour les réalisations des uns et des autres dans la recherche de la paix et la stabilité dans notre région..

Le Burundi a ratifié, le 15 mars 2006, le protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre dans la région des Grands lacs, la Corne de l'Afrique et les états limitrophes. Il était ainsi le 8ème pays sur 12 signataires et membres du RECSA. Cette ratification a permis de totaliser le quorum requis pour la mise en œuvre effective du protocole de Nairobi. Le RECSA est une instance intergouvernementale regroupant le Burundi, la République Démocratique du Congo, le Djibouti, l'Ethiopie, l'Erythrée, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, les Seychelles, la Somalie, le Soudan et la Tanzanie. Il comporte trois organes dont deux, la Conférence des Ministres et le Comité Technique Consultatif, présidés par le Burundi depuis 2007. Le troisième est le Secrétariat Exécutif, basé à Nairobi au Kenya. Il a reçu le mandat de coordonner les activités des 12 Etats parties dans le but de mettre en œuvre les engagements pris par le biais de l'adhésion au protocole.

A l'échelle internationale, le Burundi a adhéré, depuis octobre 2007, à la déclaration de Genève qui vise à réduire la violence armée et ses répercussions sur le développement. Dans le même ordre d'idée, notre pays a adhéré aux autres instruments internationaux sur la circulation des armes légères et de petit calibre. Il s'agit de la déclaration de Bamako et le programme d'action des Nations Unies. Mettre en application les engagements pris par des Etats dans ce domaine renforce la coopération à

différents niveaux pour la paix et la stabilité. Ces engagements exigent que les Etats disposent des ressources et expertises nécessaires, qu'ils initient des projets et planifient des actions concrètes pour matérialiser les idées dans les régions où sévissent le conflit et la violence armée qui annihilent les efforts de dévelop-

peurs armes dangereuses et obsolètes ainsi que des explosifs et munitions ont été détruites. Le processus d'identification et de collecte de ce genre d'armes se poursuit dans les Etats du RECSA surtout au Burundi où le Gouvernement, par le biais de la Commission de Désarmement de la Population Civile et de lutte contre

Parallèlement, des programmes de moralisation et professionnalisation des corps de défense et de sécurité ont été financés par un groupe dit « multi-bailleurs » à travers le Fond de consolidation de la paix. Tous ces programmes rentrent dans les efforts multiples pour renforcer la paix et la stabilité non seulement au Burundi mais aussi dans la Région couverte par le RECSA.

Nous tenons donc à remercier sincèrement les pays amis du Burundi et de la déclaration de Nairobi pour leurs contributions financières et techniques à la réalisation des projets visant le retour à la sécurité et la stabilité de la région des grands lacs, la Corne de l'Afrique et les Etats limitrophes. Nos remerciements vont particulièrement au Royaume Uni, à la Norvège, au Pays Bas, à la Belgique, aux Etats Unis d'Amérique, au Canada, à l'Allemagne, à la Finlande, à la Suède, à la France, au Danemark et au Japon.

Nous nous engageons personnellement à ce que des efforts soient consentis pour que la sécurité continue à s'améliorer partout dans sur le territoire du Burundi. Nous devons être conséquents et faire en sorte que les crimes qui se commettent à l'aide des armes illégalement détenues soient réduits sensi-

blement pour infléchir les tendances de la criminalité galopante. Nous encourageons tous les civils qui ont des armes chez eux à les remettre volontairement et promettons des compensations à ceux qui les rendent. Autant la Police Nationale collabore avec la Commission de Désarmement de la Population Civile et de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) pour mener à bien le programme de retrait des ALPC de la population civile, autant elle sera, demain, à pied d'œuvre pour appliquer la loi sans autre considération.

Fait à Bujumbura le 15 avril 2009



Le président de la conférence des Ministres du RECSA, le Ministre burundais de la Sécurité Publique lors de l'ouverture des travaux de la 5ème réunion du Comité Technique consultatif (TAC) tenue à Bujumbura du 19 au 20 janvier 2009

pement et de croissance économique.

Nous félicitons le Secrétaire Exécutif du RECSA, Dr Francis Sang, pour son implication dans l'exécution des recommandations de la 4ème Conférence des Ministres. Nous tenons à mentionner les initiatives prise pour mobiliser les « amis de la déclaration de Nairobi » qui ont accepté de financer les activités de mise en action du protocole de Nairobi. Ainsi les 12 Etats membres ont pu mettre en place de Point Focaux Nationaux pour lutter contre la circulation illicite des armes légères et de petit calibre. Des processus de révision et d'harmonisation des législations sur les armes ont été entamés dans 11 des 12 Etats du RECSA. En ce qui concerne la gestion des stocks plu-

la prolifération des armes légères et de petit calibre (CDCPA) vient de lancer une campagne de sensibilisation pour la remise volontaire des armes illégalement détenues par les civils et un programme de remise de compensations en nature aux civils qui adhèrent à la stratégie nationale de désarmement des civils.

Nous saluons les efforts des différents acteurs politiques burundais qui ont compris qu'il est temps d'arrêter définitivement la guerre pour s'atteler aux activités de développement et de stabilisation de l'économie au moment où le Burundi s'intègre progressivement dans des organisations régionales telles que la communauté de l'Afrique de l'Est (East African Community) et autres.

EUROPE TRÈS ÉCONOMIQUE



à partir de

845 USD

Hors Taxes

BRUXELLES • LYON • MARSEILLE • NICE • PARIS • STRASBOURG • TOULOUSE • GENÈVE

 **brussels airlines**

Réservez avant le 18 mai et voyagez avant le 31 mai
burundi.brusselsairlines.com

DU NOUVEAU ! DU NOUVEAU ! DU NOUVEAU !

 **Kenya Airways**
The Pride of Africa

 SKYTEAM
ASSOCIATE

Pour être encore plus près de vous...



Kenya Airways

**Avec Kenya Airways
faites un voyage de rêve**

**Un nouvel horaire
chez KENYA AIRWAYS**

**à partir du 29/Mars/2009
2 vols / jour**

De Bujumbura – Nairobi

03H50 – 06H30

07H50 – 08H30

De Nairobi - Bujumbura

09H20 – 12H00

22H30 – 23H10

Exceptés les Lundi et Mardi